



Samedi 23 avril 2022 à 18h30 s'est tenue à la salle polyvalente de Scientrier une réunion publique pour informer la population sur l'aire de grands passages devant être installée sur la commune.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes, élus de Scientrier, maires et élus des communes avoisinantes, de la communauté de communes, M. David Ratsimba, conseiller départemental, M. Luc Patois, président du SRB, M. Christophe Fournier, président des maires ruraux de Haute-Savoie, M. Bruno Forel, président du SCOT, du SM3A et de la communauté de communes des 4 rivières, ainsi que tous les habitants de Scientrier et des environs de s'être déplacés.

Nous tenons également à remercier M. Sébastien Javogues, président de la communauté de communes, MM. Cyril Pellevat et Loïc Hervé, sénateurs, et Mme Christelle Petex-Levet, députée, pour leurs interventions.

Au cours de cette réunion, qui a regroupé entre 350 et 400 personnes, M. Daniel Barbier, maire de Scientrier, a présenté à la population l'arrêté préfectoral de réquisition des terrains pour l'aire de grands passages, en expliquant comment elle s'était faite et pourquoi il était contre :

- Terrain non adapté car humide, devenant marécageux en cas de pluie, et dangereux car à proximité d'une route de grande circulation,
- Accès par la route départementale D903 sur-fréquentée, en saturation chaque jour et accidentogène,
- Terrain situé sur une zone Naturelle et sur un corridor écologique,
- Choix du terrain sans avertir la mairie ou le propriétaire du terrain,
- Pour la deuxième fois consécutive, la réquisition de parcelles s'est faite à Scientrier, au sein de la communauté de communes qui compte 7 autres communes.

Pour toutes ces raisons, le maire a annoncé à la population sa démission, afin de faire poids auprès du préfet sur son désaccord vis-à-vis de cette aire.

S'en est suivi un échange de questions-réponses entre les élus et la population.

Nous déplorons l'absence de Madame Métral, présidente du SIGETA, ainsi que celle de MM. les Préfet et sous-Préfet, qui auraient pu répondre de manière plus précise aux questions et expliquer leur choix.

Suite à cette réunion, les habitants ont souhaité lancer une pétition contre cette aire au sein de la commune. Celle-ci a déjà été signée par de nombreuses personnes et est à disposition à la mairie pour ceux qui le souhaitent.

La municipalité ne manquera pas de leur faire suivre l'évolution de la situation.

